



Lyon, le lundi 7 octobre 2024

SECTION
RHÔNE ET MÉTROPOLE DE LYON

ASSEMBLÉE ANNUELLE ÉLECTIVE 2024

CONVOCATION

Cher(e) sociétaire,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la prochaine assemblée annuelle élective de la section du Rhône et de la métropole de Lyon qui se déroulera le :

Samedi 30 novembre 2024 à 10 heures
Salle Lorenti au lycée Ampère à Lyon 2
(Entrée au 13 bis, quai Jean Moulin)

L'ordre du jour est le suivant :

- ✓ Ouverture du bureau de vote et élections des membres du bureau pour la période de 2024 à 2027.
- ✓ Présentation du bilan 2023 par le bureau sortant : rapport d'activité, rapport financier et rapport moral, suivis des votes pour approbation.
- ✓ Proclamation des résultats des élections par le président du bureau de vote.
- ✓ Présentation du nouveau bureau et échange avec les sociétaires.

*A l'issue de cette assemblée annuelle, il vous est proposé de partager un temps convivial autour d'un buffet déjeunatoire. Celui-ci se tiendra de 12h00 à 14h00 dans le réfectoire du lycée Ampère (accès par le passage Ménéstrier face à la salle Lorenti). La participation aux frais demandée est de 15€ par personne. Pour vous inscrire, merci de bien vouloir compléter le document ci-joint et le retourner à la section (SMLH 33, rue Bossuet 69006 LYON). Vous pouvez payer par virement bancaire ou en joignant un chèque libellé au nom de : SMLH section du Rhône et de la métropole de Lyon. La date limite d'inscription au buffet déjeunatoire est fixée au **10 novembre 2024**.*

La liste des candidatures reçues est la suivante :

- Pour le poste de présidente : Pascale ROMESTAING (nouvelle candidate).
- Pour les postes de vice-présidents : Jean-Marie BOUCLY (nouveau candidat), Serge DELAIGUE (nouveau candidat) et Jean-Pierre MERCIER (candidat sortant).
- Pour le poste de secrétaire : Michel ROSENBLATT (nouveau candidat)
- Pour le poste de trésorier : Alain ROUX (candidat sortant).

Vous trouverez, en pièces jointes, les documents de présentation des candidats.

Conditions pour voter (directement ou en donnant pouvoir) : **être à jour de sa cotisation 2024**

*Si vous ne pouvez participer à l'assemblée élective, vous pouvez donner pouvoir à un autre sociétaire, en vous assurant au préalable que cette personne sera bien présente physiquement à l'assemblée et qu'elle est à jour de sa cotisation 2024. Les pouvoirs non nominatifs seront considérés comme bénéficiant aux présidents des comités correspondants. Tout pouvoir doit être daté et signé et ne comporter aucune rature ni surcharge. Il doit être envoyé, **par voie postale de préférence**, au siège de la section (SMLH 33, rue Bossuet 69006 LYON) ou par mail (adresse : secrtaire@smlh-rhone.com) **avant le lundi 4 novembre 2024**. Il est bien précisé qu'il ne sera admis aucun pouvoir le jour de l'assemblée.*

La présidente de section par intérim

Pascale ROMESTAING

Section Rhône et Métropole de Lyon
secrtaire@smlh-rhone.com

Adresse postale : SMLH 33, rue Bossuet 69006 Lyon